

Un regard sur Saint Genès

BULLETIN
MUNICIPAL
JANVIER 2016

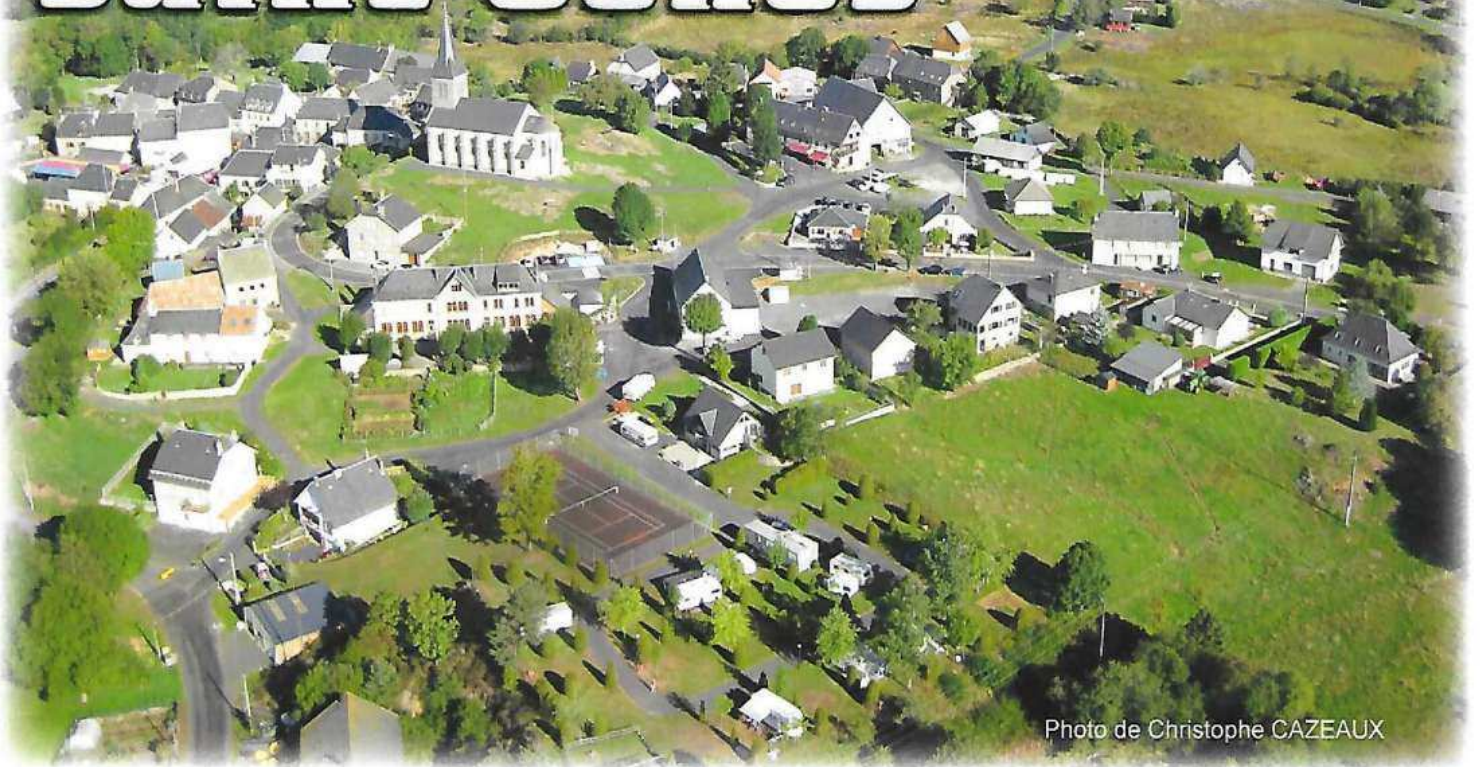


Photo de Christophe CAZEAUX

le mot du Maire

Comment ne pas commencer cet édito sans rappeler que cette année 2015 a été marquée par de terribles évènements. Tout d'abord, en janvier et plus récemment en novembre, Paris a été ensanglantée, ces journées resteront assurément dans les annales de l'histoire contemporaine de la France et probablement dans celles de l'histoire mondiale. La barbarie a été, ce soir-là, à nos portes et pourtant à l'heure où j'écris, personne ne peut prétendre que l'on en a fini avec cette monstruosité.

Deux semaines seulement après cette tragédie a eu lieu dans la même ville un autre évènement majeur à l'échelle planétaire : la COP 21. En effet, la réunion de l'ensemble des dirigeants politiques de la planète a permis de développer et de projeter une volonté de partager des moyens pour garantir des meilleures conditions de vie. Les engagements concrets qui ont été décidés seront-ils mis en œuvre ?

En dépit de ce contexte, il me paraît tout de même important de vous informer dans différents domaines : Maintenant nous faisons partie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (la 2ème Région de France) en espérant que ses élus soient proches des Communes et Intercommunalités malgré notre éloignement.

La Loi NOTRE a supprimé les Communautés de Communes de moins de 5.000 habitants en zone de montagne donc Sancy-Artense est dans l'obligation de fusionner (dans le bulletin des détails sont apportés).

Si le temps le permet, l'Aménagement Foncier va reprendre son cours. J'en profite pour remercier tous les agriculteurs qui ont apporté leurs aides au moment des classements ainsi qu'aux deux Adjointes : Roland PERRON et Serge CHARBONNEL.

Pour en finir, je remercie toutes les forces vives de la commune qui œuvrent à sa qualité de vie : les commerçants, les artisans, les entreprises du monde agricole, les associations et bien sûr l'ensemble du personnel communal.

Je voudrais également en cette fin d'année, partager la peine de ceux qui sont dans la souffrance et avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés. Je vous adresse, au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016, à vous et à vos proches.

Daniel GAYDIER

BUDGET PRIMITIF 2015 DE ST-GENÈS-CHAMPESPE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général	153 300 €
Charges de personnel, frais assimilés	113 700 €
Atténuations de produits	2 000 €
Autres charges de gestion courante	36 814 €
Charges financières	5 900 €
Opérations d'ordre, transfert entre sections	4 019 €
Virement à la section d'investissement	36 716 €

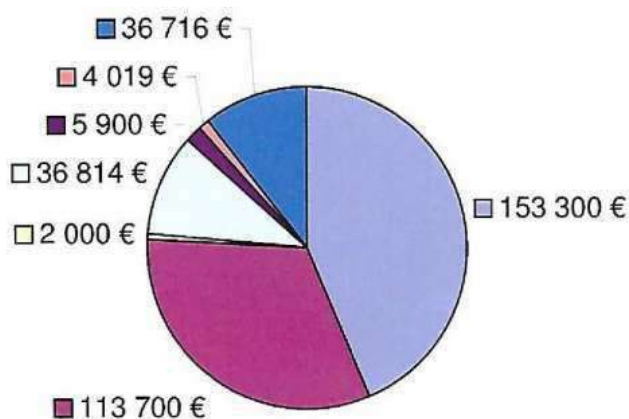
352 449 €

RECETTES

Produits services, domaine et ventes diverses	28 455 €
Impôts et taxes	104 748 €
Dotations et participations	120 346 €
Autres produits de gestion courante	8 284 €
Produits exceptionnels	19 954 €
Excédent de fonctionnement reporté	70 662 €

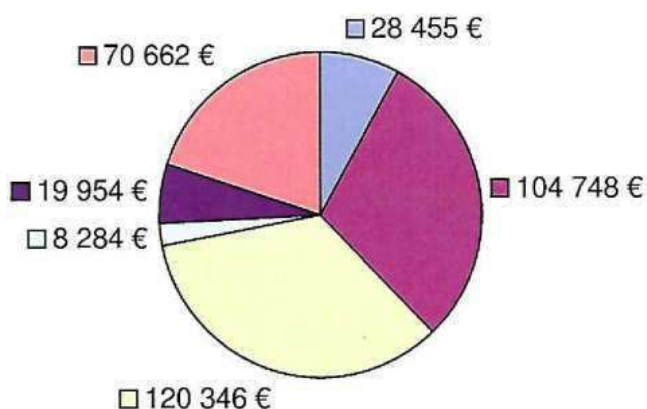
352 449 €

DEPENSES



- Charges à caractère général
- Charges de personnel, frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Opérations d'ordre, transfert entre sections
- Virement à la section d'investissement

RECETTES



- Produits services, domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Excédent de fonctionnement reporté

Rappel

Le taux des taxes est resté inchangé :

Taxe d'Habitation	7,68%
Taxe Foncier Bâti	11,00%
Taxe Foncier Non Bâti	48,25%

RAPPEL

Taux des taxes inchangés

Taxe d'habitation.....	7,68 %
Taxe foncier bâti	11,00 %
Taxe foncier non bâti	48,25 %

BUDGET PRIMITIF 2015 DE ST-GENÈS-CHAMPESPE

INVESTISSEMENT

DEPENSES

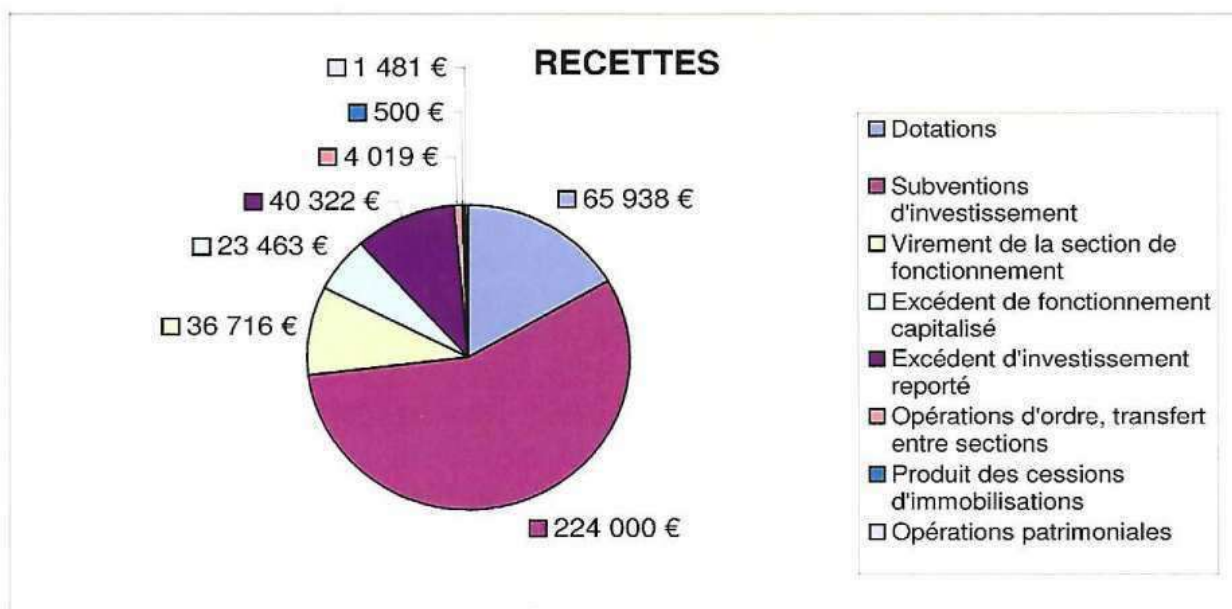
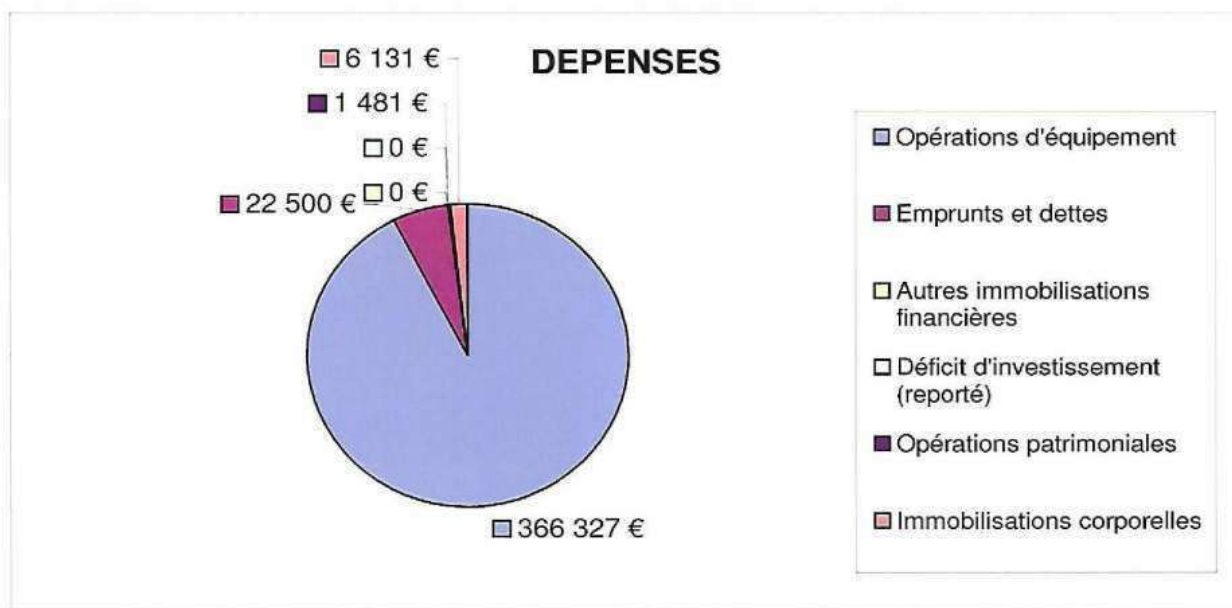
Opérations d'équipement	366 327 €
Emprunts et dettes	22 500 €
Autres immobilisations financières	0 €
Déficit d'investissement (reporté)	0 €
Opérations patrimoniales	1 481 €
Immobilisations corporelles	6 131 €

396 439 €

RECETTES

Dotations	65 938 €
Subventions d'investissement	224 000 €
Virement de la section de fonctionnement	36 716 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	23 463 €
Excédent d'investissement reporté	40 322 €
Opérations d'ordre, transfert entre sections	4 019 €
Produit des cessions d'immobilisations	500 €
Opérations patrimoniales	1 481 €

396 439 €



Budgets annexes (équilibrés en dépenses et recettes)				
	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
CCAS	2.700	2.700	1.180	1.180
Assainissement	13.931	13.931	28.005	28.005
Eau	222.355	222.355	275.452	275.452
Lotissement	56.600	56.600	58.014	58.014
Zone d'activités	82.700	82.700	42.700	42.700

Les réalisations 2015 et les projets 2016

TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2015 :

- Remplacement d'une conduite d'eau potable dans la propriété de Monsieur et Madame SEPCHAT à "Laspiade".
- Création d'une réserve incendie au village de "Laspiade".
- Fin des travaux pour la salle "Franck Manaranche". La commission de sécurité a donné un avis favorable y compris pour la chambre des Personnes à Mobilité Réduite comprenant deux lits, une salle de bain et WC adaptés.
- Equipement de la cuisine en vaisselle.
- Les WC publics situés sur la "Place du 19 Mars" sont terminés.
- Pose de bassoir en cuivre sur toutes les fenêtres de l'église.
- Réalisation de travaux sur le ruisseau du "Moulin du Lac", afin que les inondations de décembre 2011 et de mars 2015 ne se reproduisent pas et ne menacent plus le bâtiment agricole et les habitations.

Réalisés par les employés communaux :

- ⇒ Première tranche du gîte terminée : mise en place de deux cabines de douche et d'un WC et installation d'un chauffage alimenté par la chaudière à bois (plaquettes).
- ⇒ Début d'aménagement d'un terrain de pétanque.
- ⇒ Mise en conformité pour les Personnes à Mobilité Réduite pour le bâtiment du camping, de l'église et des escaliers de la mairie.



TRAVAUX ADJUGÉS :

- Remise en état des captages de "La Renonfeyre" et du réservoir de "Régheat" : Entreprise LEMONNIER de Tauves pour un montant de 69.427,36 €.
- Pose d'un deuxième columbarium : Entreprise FRAYSSE de Bort-les-Orgues pour la somme de 4.010,00 € T.T.C..

TRAVAUX QUI SERONT ADJUGÉS DÉBUT 2016 :

- Pour la Zone d'Activités : Eau Usée, Eau Potable, telecom, Eclairage Public, EDF.
- Mise en place de la bascule.

TRAVAUX PRÉVUS :

- Reprise de l'escalier de l'église.
- Aménagement des traverses du bourg (enfouissement des câbles et réfection en enrobé à chaud).
- Deuxième tranche du gîte (si accord de subvention) : remplacement des portes, création de box avec lampe de chevet.

DIVERS :

- La vente du corbillard pour la somme de 1.005,00 € ainsi que la vente des tables de l'ancienne cantine pour la somme de 750,00 € ont permis de remplacer les 16 sommiers, les 16 matelas et les 16 traversins du gîte et d'acheter 12 tables pliantes.
- La Commune a signé un contrat pour l'installation de points WI-FI 63 (emplacements à voir). Une dotation de 800,00 € sera attribuée par le groupe de La Poste.
- Depuis mars 2015, la Commune dispose d'un site internet créé bénévolement par Monsieur Christian CHARBONNEL. Une version pour les téléphones portables est également disponible.

Adresse du site internet : <http://st-genes-champespe.pagesperso-orange.fr/>

Le Conseil Municipal a décidé, par la suite, d'intégrer à la page d'accueil du site le Widget de "La Montagne" afin de donner les dernières informations de la commune parues dans ce journal.

Rappel : comme tous les sites, il est nécessaire, de temps en temps, de faire une actualisation en appuyant sur la touche F5.

AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE SAINT-GENÈS-CHAMPESPE AVEC EXTENSION SUR ÉGLISENEUVE D'ENTRAIGUES

Dans sa séance du 02 Septembre 2015 La Commission Communale d'Aménagement Foncier a déterminé une nature de culture (pré) et sa division en 9 classes et a fixé la valeur à l'hectare attribuée à chaque classe.

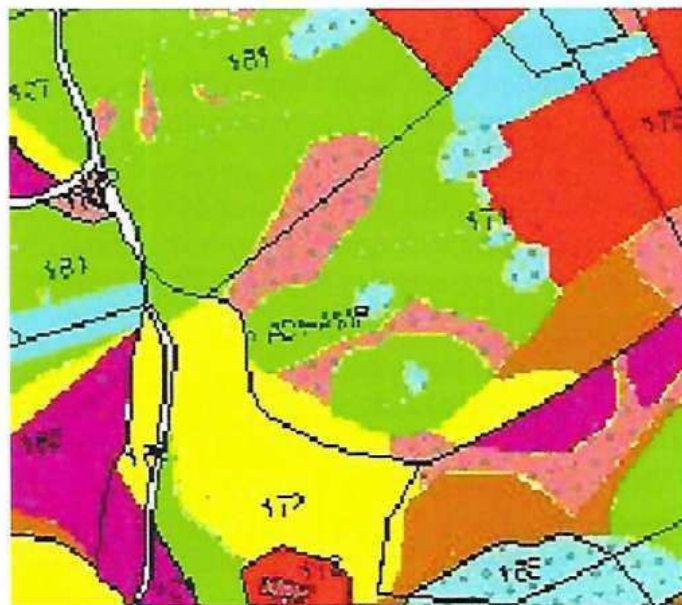
Du 14 septembre au 23 octobre 2015, les membres de la Commission Communale, les exploitants concernés et le géomètre ont parcouru le terrain pour établir le classement des parcelles comprises dans le périmètre d'aménagement.

Le résultat de ces visites a été retranscrit sur le plan cadastral :

- 1^{ère} classe en rouge
- 2^{ème} classe en bleu
- 3^{ème} classe en vert
- 4^{ème} classe en jaune
- 5^{ème} classe en violet
- 6^{ème} classe en marron
- 7^{ème} classe en gris
- 8^{ème} classe en rose avec des points
- 9^{ème} classe en bleu avec des points

Exemple plan de classement

Une consultation d'une durée de 1 mois sur la recherche des propriétaires réels et les superficies et valeurs des parcelles aura lieu début 2016 en mairie de SAINT GENES CHAMPESPE.



A chaque propriétaire concerné par l'aménagement foncier sera adressé par voie recommandée avec accusé de réception un bulletin individuel où figurent dans l'ordre des sections et numéros du cadastre, les parcelles paraissant lui appartenir, avec pour chacune d'elles, la surface, la décomposition en classe ainsi que les valeurs correspondantes calculées selon le barème fixé par la Commission Communale et un avis de consultation avec les dates et lieu de cette consultation.

Au terme de cette consultation, la Commission Communale se réunira pour examiner les éventuelles observations formulées sur un registre ouvert à cet effet.

Ensuite, il est prévu pour l'année 2016 la réalisation des tâches suivantes :

- Etude du réseau de chemin (cette réunion a eu lieu le 26 Janvier 2016).
- Aménagements à l'intérieur des villages.
- Différents relevés pour l'établissement du plan de base.
- Réunion pour élaboration de l'avant-projet.

MODIFICATION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Suite à la Loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) pour toutes nouvelles communautés de communes le seuil minimum est de 15.000 habitants, en zone de montagnes, il est abaissé à 5.000 habitants.

La population de SANCY-ARTENSE est de 4.902 habitants. Donc SANCY-ARTENSE est tenue de fusionner. Deux possibilités s'offraient à la Commune de Saint-Genès-Champespe : adhérer à la Communauté de communes du MASSIF DU SANCY ou à celle de ROCHEFORT-MONTAGNE.

Le Conseil Municipal lors de sa réunion du 29 mai 2015 a décidé à l'unanimité des membres présents de demander son rattachement à la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY pour de multiples raisons.

Tout d'abord, au niveau géographique, notre commune se trouve limitrophe avec des communes adhérentes à la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY (Picherande, Egliseneuve d'Entraigues).

De plus, Besse et Saint-Anastaise est une commune privilégiée par les habitants pour leur ravitaillement (marché du lundi), pour travailler mais aussi pour pratiquer du sport (foot, Rugby).

Dans notre zone de montagne, nous tenons également à souligner un point très important, la RD 30 est en permanence déneigée aux environs de 6 h 30 alors que la RD 88 (classée non prioritaire) se trouve déneigée pas avant 10 heures.

Notre commune de Saint-Genès-Champespe est également tournée vers le tourisme et l'agriculture ce qui est le cas de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY.

Et enfin, nous tenons à préciser que nos ordures ménagères sont ramassées par le SICTOM DES COUZES et non pas le SMCTOM DE LA HAUTE-DORDOGNE.

Le 5 octobre 2015, le Préfet de Région dévoile le projet de refonte des intercommunalités : Saint-Genès-Champespe est rattachée au MASSIF DU SANCY. Décision validée par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 16 octobre 2015.

Le Conseil Communautaire de SANCY ARTENSE a validé le projet du schéma par 20 voix sur 25 délégués présents (sur un total de 27 délégués). Les deux représentants de Saint-Genès-Champespe (Monsieur Daniel GAYDIER et Monsieur Roland PERRON) ont voté pour.

Nous attendons la décision finale de Monsieur le Préfet de Région.

MISE A JOUR DE LA LISTE DES MEMBRES DES SECTIONS

Suite à la Loi n° 2013-428 du 27 mai 2013 et à la circulaire préfectorale du 14 janvier 2014, le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 26 juin 2015 a été contraint d'appliquer cette loi.

Désormais la notion de membre d'une section se substitue à celle d'ayant-droit. Sont considérés comme membres d'une section les habitants de la section ayant leur domicile réel et fixe sur le territoire de la section (article L 2411-1 I du CGCT). Il faut entendre par domicile réel et fixe la résidence principale par opposition à la notion de résidence secondaire (cf. Conseil d'Etat SCP Bore et Salve 7 mars 2012).

En conséquence, toutes les personnes ne possédant pas de domicile réel et fixe sur la section concernée ont dû être radiées d'office.

Cette décision est valable pour les pâtures et les coupes.

Toutes les personnes concernées ont été averties par un courrier individuel.

TÉLÉASSISTANCE DÉPARTEMENTALE

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans ainsi qu'à celles reconnues invalides. L'installation gratuite est effectuée par les pompiers. L'un d'entre eux, basé à proximité du domicile de l'abonné est mandaté pour se rendre chez lui une fois par mois pour vérifier la conformité, et, effectuer la certaine maintenance.

Le montant des cotisations varie en fonction des ressources de l'abonné, le paiement s'effectue trimestriellement soit par chèque ou prélèvement automatique.

Les futurs abonnés pourront au choix :

- Télécharger et imprimer directement la demande d'abonnement, le dossier d'abonnement et les tarifs sur le site internet du Conseil Départemental,
- Ou retirer ces documents en Mairie, au CCAS ou à la circonscription d'Action Sociale du lieu de résidence.

L'abonné transmettra son dossier complet à la Mairie ou au CCAS de son lieu de résidence pour validation des documents justifiants les critères d'attribution.

Une fois validé, le dossier sera transmis par le demandeur, les CCAS ou les Mairies pour instruction au Conseil Départemental. Dès que le dossier est accepté, la pré-visite et l'installation sont effectuées par les opérateurs de la téléassistance en charge de la mise en œuvre de la prestation.

SERVICE DE PORTAGE DES REPAS

Manger équilibré est une priorité si l'on veut maintenir sa santé.

Pour les personnes qui auraient perdu un peu de leur autonomie ou qui, pour toutes autres raisons, ne pourraient plus cuisiner, le service de portage des repas est à leur écoute et à leur disposition.

A savoir que pour y prétendre il faut remplir certains critères :

- Etre âgé de plus de 55 ans,
- Etre handicapé,
- Ou temporairement souffrant (dans ce cas aucune condition d'âge, un certificat médical suffit).

Pour 9,30 € le menu de midi se compose d'une entrée, d'un plat principal, d'un laitage et d'un dessert. Un potage et un dessert sont également prévus pour le souper (pain sur demande moyennant 0,30 €).

C'est l'Hôtel des Voyageurs qui assure la fabrication tout en tenant compte des régimes sans sel et sans sucre.

Les plateaux repas sont livrés par le personnel de Sancy-Artense, la veille dans l'après-midi.

Ce système assure une certaine souplesse aussi bien dans la fréquence que dans l'arrêt du portage. Il suffit simplement de prévenir 48 heures à l'avance.

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à Sancy-Artense Communauté en téléphonant au 04 72 21 79 79.

2016 : un nouveau site web pour l'Office de tourisme Sancy Artense

Après un travail de réflexion, de création et de mise à jour, un site convivial et riche en informations sera en ligne en début d'année. Le nouveau design du site vise à être plus attrayant et plus dynamique.

En tant qu'Office de tourisme, notre mission est de promouvoir et faire découvrir les richesses du territoire, et d'être à l'écoute des habitants. Dès la page d'accueil, la carte interactive du territoire et ses rubriques d'accueil permettent un accès plus facile aux informations.

Le site Internet est un outil qui aujourd'hui permet de préparer en amont son séjour. Il présente de nombreuses fonctionnalités particulièrement recherchées par les internautes telles que la présentation des hébergements, des commerces et services, l'agenda des animations, l'inscription aux newsletters, le formulaire de contact ou encore la météo, et le clip promotionnel. Le site est conçu en Responsive Web Design ce qui lui permet d'être complètement adapté à une consultation sur tablettes et Smartphones. **Plus d'interactivité, de clarté et internationalisation**

L'objectif principal est d'offrir une présentation claire pour chaque type de recherche : séjours ciblés, restauration, animations, hébergements, etc... Le site cherche à atteindre un marché international plus large grâce aux versions anglaise et néerlandaise du site. Il proposera également aux internautes de partager des informations sur Facebook / Twitter /Instagram et d'échanger avec les équipes de l'O.T.

ÉLAGAGE

Le Conseil Municipal remercie vivement les propriétaires qui ont coupé les arbres et les branches qui penchaient sur les lignes téléphoniques ou électriques. Cette initiative évitera bien des pannes en cas de vent ou de surcharge de neige et ceci pour le bien de tous.

Cependant, il reste encore à faire et je tiens à vous préciser que dorénavant, si des branches viennent à dégrader une ligne électrique ou téléphonique, l'E.R.D.F. ou les TELECOM vous factureront directement le coût des réparations. De même, si le Conseil Municipal juge nécessaire de faire exécuter certains travaux d'élagage, vous recevrez également, par la suite, une facture.

DÉCÈS INSCRITS SUR LE REGISTRE D'ÉTAT CIVIL DE 2015 :

Le 24 juin Odile SERVAIRE épouse Moins
Le 30 septembre Maurice MORIN à Condat en Feniers (Cantal)

Nous ont également quittés :

Le 24 mai Jean MAROFIN
Le 26 août Marie-Thérèse VAISSAIRE épouse Faucher
Le 22 octobre Michel CHIFFLET
Le 3 septembre Julienne TOURNADRE épouse Mureau
Le 14 novembre Lucette ONDET
Le 01 décembre Marcel VAISSAIRE

Le Père Noël a encore fait preuve de beaucoup de générosité.

Il est arrivé avec une petite carriole soigneusement décorée par ses soins avec une multitude de cadeaux de quoi combler vingt-deux enfants.

A la vue de ce personnage un peu intrigant, certains bambins eurent quelques instants d'intimidation alors que d'autres piaffaient d'impatience et n'avaient d'yeux que pour le contenu de ce mystérieux convoi. Monsieur le Maire a même dit « avoir beaucoup de plaisir à observer leur comportement ».

Lorsque le Père Noël procéda à la distribution des cadeaux, des milliers d'étoiles brillaient dans les yeux de ces chérubins qui n'hésitèrent pas à poser pour la traditionnelle photo souvenir.

Un goûter offert par la municipalité clôtura cet instant de pur bonheur et tous repartirent le visage radieux.

Un grand merci aux organisateurs.



ADMR "ABRI CEZALLIER SANCY"

Sous l'égide de la Fédération Départementale du Puy de Dôme, qui assure par l'intermédiaire de l'Association ABRI, sa gestion administrative et comptable, l'Association locale d'Aides à Domicile en Milieu Rural "Cézallier Sancy" est une association (Loi 1901) reposant sur le bénévolat, qui gère les Aides à Domiciles pour apporter des services de proximité à la personne, sur les communes de Compains, Espinchal, Egliseneuve d'Entraigues, St Genès Champespe, Picherande, St Donat, Chastreix, La Tour d'Auvergne, Bagnols, Cros, Trémouille Saint-Loup, Labessette.

Le siège de l'association est : 1 Route de Besse - 63850 Egliseneuve d'Entraigues
Tél/Rép/Fax : 04 73 71 91 78 - Mail : admr.cezalliersancy@free.fr

Le secrétariat de l'association est assuré par Anne Valette, qui a en charge le montage des dossiers des personnes sollicitant l'aide de l'association, et la gestion au quotidien des 23 aides à domicile (CDI) et de leurs remplaçantes (CDD). Elle assure le lien entre l'association locale et la Fédération, dont elle est la salariée comme les aides à domicile qui interviennent.

L'ADMR peut vous aider:

- pour les personnes âgées, handicapées, malades : Travaux ménagers courants, Préparation des repas, Aide à la toilette, Démarches administratives simples, Courses, Sorties,...

- pour les familles, célibataires, retraités : Ménage, Courses, Repassage, Gardes d'enfants à domicile,...

Outre la qualité des services rendus, l'ADMR locale est reconnue pour l'adaptabilité de son organisation, la disponibilité de ses Aides à Domicile et la rapidité de sa recherche face aux situations imprévues, ce qui est primordial pour les personnes qui ont besoin d'une aide quotidienne.

L'ADMR ABRI CEZALLIER SANCY apporte son aide annuellement et en moyenne à 75 personnes.

Il est important de savoir que :

- les services de l'ADMR peuvent dans certains cas être pris en charge par l'Etat, les collectivités locales, les caisses de retraites, les organismes sociaux

- 50% de leur coût déductibles dans le cadre de l'impôt sur le revenu

Pour prendre contact avec l'Association, il suffit de joindre le bureau d'Egliseneuve d'Entraigues aux coordonnées indiquées ci-dessus.

L'ADMR ABRI Cézallier Sancy profite de cette parution locale pour vous présenter ses voeux les meilleurs et remercier toute l'équipe municipale de St Genès pour son aide et son soutien.

CLIC "Senior Montagne"

Centre Hospitalier - BP 107- 2 rue du capitaine Chazotte - 63240 LE MONT DORE

Pour les contacter : tél. 04 73 65 20 89 - e.mail: Clic.senior-montagne@wanadoo.fr - Site : www. Clicmontdore.fr

VOUS ou un de VOS PROCHES A PLUS DE 60 ANS, LE CLIC VOUS CONCERNE



Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est une association loi 1901 financée principalement par le Conseil Départemental du Puy de Dôme, la CARSAT et l'ARS. Le CLIC est composé d'une équipe pluridisciplinaire (secrétaire, assistante sociale, infirmière,...).

Le rôle du CLIC est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement ...).

Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque année des ateliers sur la mémoire, l'équilibre alimentaire, la gymnastique douce et la prévention routière en partenariat avec différents organismes.

Pour les aidants familiaux des séances sont organisées avec un psychologue afin d'accompagner et d'aider à un maintien à domicile de bonne qualité.

PAROISSE SAINTE MARIE DES LACS ET DES COUZES

Une étoile pour quel chemin ?

Quelle étoile nous guidera, nous et nos frères de la terre, dans la longue nuit d'incertitude, de doute, d'indifférence, de révolte et de désespoir ?

L'étoile conduit les mages vers la crèche.

Qui sait, si l'étoile des mages ne pourrait pas se présenter à nous aussi, bien sûr d'une autre manière !

Si nous étions plus attentifs à ce qui se passe, peut-être qu'il nous arriverait de recevoir des appels, des messages qui nous lanceraient dans une aventure spirituelle, dans les chemins neufs. Peut-être que nous ne savons pas voir cet inattendu, à cause de nos routines, de nos habitudes. Il est tellement plus confortable de continuer ce qu'on a toujours fait !

Et puis, où cela nous mènerait-il si on s'engageait dans du neuf... si on se mettait à regarder de près les nouveaux germes qui ont éclos depuis peu, depuis les dernières années ?

Il est vraiment dommage de ne pas scruter dans le ciel les étoiles nouvelles. Il n'y a pas qu'aux nuages anciens que cela arrive. Ce qui nous mobilisait au début de notre itinéraire s'estompe et nous laisse sans repère clair.

Comme alors, l'attitude des nuages anciens, nous semble tout à coup, pleine d'actualité. Qu'ont-ils fait ? Ils ont continué à avancer, ils ont cherché leur route autrement.

Quand on pense que l'événement de Noël s'est passé à quelques kilomètres, des grands prêtres et scribes savants de Jérusalem ! Et ils n'ont pas bougé. Il ne sert à rien de savoir quel est le chemin.

Il faut se mettre en chemin. Il faut expérimenter ce que l'on croit vrai. Voilà bien encore une leçon très actuelle. Les nuages venaient de loin. Ils n'étaient pas juifs. Pourtant Dieu agissait au fond de leur cœur. Croyons-nous, nous aussi, que la grâce actuelle de Dieu est en train de travailler au cœur de tous les hommes ? Il n'y a pas de limites, ni de frontières dans l'amour de Dieu.

Oui, c'est toujours aujourd'hui l'Epiphanie.

L'équipe d'animation paroissiale vous présente à tous ses meilleurs vœux pour cette année 2016.

Père Jacques DAVID

La bibliothèque "Le Coin des Pôches"

poursuit son petit bout de chemin pour la septième année consécutive avec une équipe de bénévoles qui évolue et se spécialise au fil du temps. Car si la bibliothèque semble modeste, vue de l'extérieur, elle n'en est pas moins une grande entreprise qui nécessite d'accomplir des tâches variées : présence aux permanences, déplacements entre les bibliothèques, choix des livres, déménagement et rangement dans les rayons, couverture et étiquetage, gestion, communication, achats, sans compter les animations 'culturelles' et 'artistiques' pour les adultes comme pour les plus jeunes .

C'est ainsi qu'en 2015 ont eu lieu deux expositions : des photos de « La Foulée Champespoise » et des photos des fêtes patronales de la St-Louis, expo qui a particulièrement plu, chacun cherchant qui un cousin qui un ancien voisin, profitant par la même occasion de compléter la liste des noms 'des perdus de vue »

En septembre, trois écrivaines partageant un goût similaire pour la nature, l'Auvergne, les traditions ancestrales nous ont fait découvrir et redécouvrir leur bibliographie. Il s'agit de Josette Boudou, de Simone Chanet-Munsch et de Martine Sombrun. Vous trouverez leurs livres ; ouvrages à la bibliothèque.

Des ateliers de bricolage et de créations diverses très prisés par les grands comme par les petits sont organisés par une bénévole qui ne manque jamais d'idées pour agrémenter l'année Citons les exemples de cette dernière saison l'atelier "Etoiles de Noël" pour adultes et "les araignées d'Halloween" pour les enfants..

La bibliothèque accueille également l'atelier hebdomadaire le "Tricothé" le vendredi après-midi. Que les intéressé(e)s se manifestent ! C'est aussi l'occasion de discuter tout en s'occupant les doigts !

Rappelons que la petite bibliothèque compte plus de 800 documents dont certains sont la propriété de la bibliothèque et qui circulent dans toutes les bibliothèques du réseau Sancy-Artense. Le renouvellement se fait plusieurs fois dans l'année et si l'on ne trouve pas son bonheur, il est toujours possible de faire venir un ouvrage du réseau Sancy-Artense (Tauves, Bagnols, Larodde, Saint Sauves et Saint Genès) ou même de la médiathèque départementale avec laquelle une liaison bimensuelle est effectuée via la bibliothèque centrale du réseau.

Les bénévoles, au nombre de 18, qui ne sont pas forcément disponibles toute l'année ne sont pas de trop pour maintenir ce lieu vivant, chaleureux point de rencontre à la fois pour les autochtones et les vacanciers et qui fournit un accès internet fort pratique.

Ce lieu de culture et d'échanges est prolongé virtuellement par différentes publications sur le blog du Coin de Pôches (<http://mamine1.wordpress.com>) et sur Facebook (Le coin des Pôches)

Ce lieu est un atout primordial pour le village et mériterait d'être ouvert plus largement pour la convenance de chacun, (4 heures hebdomadaires). Les activités qui y sont développées pourraient encore être multipliées et diversifiées. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe et à proposer vos idées et

... un peu de votre temps libre.



A.A.P.P.M.A « La Donatoise » Section de Saint-Genès Champespe

La pêche aux infos :Principales activités de notre association en 2015

Le 11 mars 2015 Déversement de « truites panier » pour l'ouverture : 50 kgs de truites Fario ont été déversés à Saint-Genès Champespe pour un coût de 406€17 pris en charge par la section de St Genès Champespe et 30 kgs ont été déversés à Saint-Donat pour un coût total de 243€70 pris en charge par notre AAPPMA.

Le 11 avril 2015 Assemblée Générale Statutaire de la Fédération du Puy de Dôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique à Saint Georges de Mons. Guy Ladevie et Guy Ignatiouk ont participé à cette réunion.

Le 12 juin 2015 Déversement d'alevins pré-estivaux. 1000 alevins à Saint-Genès Champespe, 1000 alevins à Saint-Donat et 1000 alevins à Picherande pour un coût de 123,70 € le mille .Ce déversement de repeuplement s'est effectué dans de bonnes conditions. Hélas, la sécheresse de cet été aura probablement réduit considérablement la réussite de cette opération.

Le 21 octobre 2015 Réunion du bureau de notre AAPPMA à Saint-Donat:
Préparation de l'assemblée générale du 15 Novembre 2015.

Le 15 novembre 2015

L'assemblée générale de l'AAPPMA La Donatoise s'est tenue dimanche 15 novembre 2015 à Picherande..Cette réunion a débuté par un hommage rendu à Mr René Boyer Président de notre AAPPMA, à Mr Michel Chifflet ancien président de notre AAPPMA et Président de la section de Saint-Genès Champespe , à Alain Charbonnel membre actif de la Section de Saint-Genès Champespe. Les membres du bureau ont tenu à rappeler l'implication de leurs collègues au profit de notre association. Sous leur impulsion ont été menées diverses actions : alevinages, nettoyage des ruisseaux, installation de passerelles, cartes offertes aux enfants de moins de 12 ans avec une portion de ruisseau réservée, participation aux diverses animations communales et petits voyages effectués grâce aux bénéfices réalisés lors des fêtes du pain ainsi qu'une participation assidue aux diverses réunions de la fédération départementale du Puy-de-Dôme et aux pêches électriques réalisées sur notre secteur. Nos trois amis ont œuvré avec générosité , dynamisme et efficacité pour permettre aux pêcheurs de cueillir des moments de bonheur et d'amitié au bord de nos rivières, ils ont incarné avec force les valeurs du monde associatif.

Après ce moment d'émotion, le rapport d'activités et le compte-rendu financier 2014 présentés par le secrétaire et le trésorier ont été adoptés à l'unanimité. L'assemblée a ensuite procédé à l'élection du nouveau bureau pour la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Composition du nouveau bureau:

Mr Bernard Guittard Président, Mr Guy Ladevie Vice-Président, Mr Paul Gendre trésorier, Mr Pascal Béraud trésorier-adjoint, Mr Guy Ignatiouk secrétaire, membres du bureau : Mme Marie-Thérèse Chifflet, Mr Thierry Desserre, Mr Fernand Genés, Mr Garcia Santos Pedro.

Divers points ont ensuite été abordés : alevinage 2016, projet d'achat de passerelles, travaux de nettoyage, vente des cartes sur internet. Ces projets ont obtenu l'adhésion de l'assemblée, le nouveau bureau s'engage à les mettre en œuvre. A l'issue de cette réunion, tous les participants se sont rendus au restaurant des Veyssettes où un succulent déjeuner préparé par Pascal les attendait.

Le 9 décembre 2015 Ventes des cartes sur internet: Réunion avec Luc Bartoli chargé d'études à la fédération des AAPPMA du Puy-de-Dôme. Mr Bartoli, (accompagné par MM. Bernard Guittard, Guy Ladevie, Paul Gendre et Guy Ignatiouk) a présenté à nos dépositaires les modalités de fonctionnement de la vente des cartes sur internet.

Les cartes de pêche 2016 sont disponibles et téléchargeables sur internet sur le site:

www.cartedepêche.fr

Les pêcheurs peuvent également obtenir leur carte auprès de notre dépositaire :

Corinne Gatignol Bar-Tabac-Presses .

Tout mode de règlement est accepté . Les pêcheurs ayant une adresse mail sont priés de bien vouloir l'indiquer afin de recevoir une invitation à la prochaine assemblée générale de la société .

Notre AAPPMA continue d'offrir la carte de pêche à tous les enfants de moins de 12 ans.

Tous les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2016.

Le secrétaire: Guy Ignatiouk



ALEP

Contact : Marie-Thérèse GAYDIER - 04 73 22 38 20

Des chemins, il y en a pas mal. Les tous droits, les sinueux, ceux qui montent et ceux qui descendent, les chemins de montagne qui vous amènent au sommet du monde.

Artense Loisirs et Patrimoine, des marcheurs en tous genres qui réunissent leurs compétences pour les partager avec ceux qui le désirent, convivialité, sécurité, organisation. Artense Loisirs et Patrimoine est idéal pour un bon maintien grâce à une activité physique régulière. Soit en participant aux séances de gymnastique animées par Fabienne PERRON tous les jeudis de 20 H. à 21 H. et les samedis en hiver de 18 H. à 19 H. et en été de 20 H. à 21 H. Les séances ont lieu dans une salle de la Mairie de Saint-Genès-Champespe. Laissez-vous tenter par une séance de découverte.

Marie-Anne VERHAEGHE est responsable de la 2^{ème} activité de l'ALEP qui vous propose tout au long de l'année des randonnées qui peuvent être en raquettes, si la neige le permet !!! Le programme est affiché dans les commerces de la Commune de Saint-Genès et dans ceux des communes environnantes.

En 2015, l'A.L.E.P. a organisé sa 3^{ème} Foulée Champespoise, ce qui nous a permis, et avec fierté, d'offrir à la Ligue contre le Cancer un chèque de 3.500 €. Un grand merci à tous les bénévoles !

Mais 2015, c'est aussi beaucoup de douleur, les attentats ont endeuillé notre pays tout entier, notre Nation, c'est pourquoi il ne faut pas hésiter à nous rejoindre, le temps d'une rando pour évacuer toute cette douleur !!!

Tous les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2016.

Adhésion à l'année pour toutes ces activités : 20,00 €.

Inscription ponctuelle à une randonnée : 3,00 €.

ARTENSE MOTO CLUB

Contact : Frédéric PAPON - 04 73 87 04 82

Artense Moto Club vous souhaite une bonne et heureuse année.

Cette année, le St-Genès Motor Show 10 aura lieu le 5 juin avec, au programme, des manches en 85 Espoirs et 125 cc comptant pour le championnat d'Auvergne motocross mais également des manches national en endurocross qui reste, à ce jour, la seule épreuve organisée en France sous ce format.

Avec le rassemblement des régions où les manifestations organisées dans une petite commune éloignée telle que la nôtre, seront mises à mal d'ici peu, nous nous devons de nous diversifier et d'innover pour la sauvegarde du tissu associatif. En 2017, les ligues motocyclistes vont également fusionner et nous perdrons un peu plus de notre proximité qui nous permettait de nous exprimer.

Les investissements du moto club et de la municipalité, mais également l'investissement personnel de nos artisans, bénévoles, agriculteurs, pompiers ont été considérables et nous comptons sur vous pour nous aider à organiser notre manifestation afin que ces efforts ne soient pas vains.

Rendez-vous le 5 juin prochain !

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Contact : Marc SALEIX - 06 75 54 57 25



Le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

La saison de chasse s'est relativement bien déroulée en ayant réalisé la totalité du plan de chasse 2015-2016 .

La relève arrive.....Félicitations à notre jeune permis. En effet, Louis Méchin a pu inscrire avec fierté son premier cerf de 138Kgs à son tableau de chasse pour cette saison.

Félicitations également à Jérôme Robin pour le tir de son tout premier faon de 58,5 Kgs.

Un merci tout particulier pour :

- Christian Minet qui s'est investi comme traqueur avec ses chiens tout au long de la saison,

- Les équipes de chasseurs qui ont pris la peine de faire le pied et qui nous ont permis de prélever 2 sangliers de 80 Kgs et 42 Kgs

- Les propriétaires qui nous permettent d'assouvir notre passion sur leurs propriétés.

COMITÉ DES FÊTES

Le président, vice-président, trésorier, vice-trésorier, secrétaire, vice-secrétaire ainsi que les membres de l'association vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2016.

En espérant que cette année 2015 vous ai convaincu. (Nous vous remercions pour votre générosité et votre accueil chaleureux lors de notre passage à l'occasion de la fête de la Saint Louis.) Je profite de ce petit message pour vous annoncer mon départ en tant que président de l'association.

Cela fait 9 ans que je suis membre de l'association dont 5 en tant que président. (Je vous laisse deviner le temps que j'ai pu y consacrer) Aujourd'hui il est difficile pour moi d'assister à toutes les manifestations, c'est pour cela que les jeunes de Saint-Genès doivent se motiver pour prendre la suite, et que cette association continue à faire vivre notre village.

Pour cela une réunion est prévue le samedi 13 février à 11h à la salle des associations de Saint-Genès.

Tout le monde est le bienvenu, jeunes et moins jeunes.



REPAS DU CCAS

Lors du repas mis en place par la municipalité et le CCAS une quarantaine de personnes se sont retrouvées dans une ambiance à la fois festive et conviviale pour déguster le succulent repas concocté par Josette Minet et servi par de charmantes serveuses.

Pour la circonstance, les tables avaient revêtu leurs habits de fête et, cerise sur le gâteau, les musiciens et leurs instruments ont animé ce moment de partage en faisant revivre à chacun la musique de sa jeunesse. Entre chaque plat et tout au long de l'après-midi, se sont enchaînés tangos, valse, pasos pour le plus grand plaisir des amateurs de danses.

L'objectif principal des organisateurs "**Chouchouter et surtout rassembler nos aînés**" a été atteint. Toutes et tous semblaient pleinement satisfaits de cette douce journée et se disaient prêts à recommencer

Une pensée toute particulière pour tous ceux qui auraient aimé se joindre à eux mais qui en raison de problèmes personnels n'ont pu participer.



COMITÉ LOCAL DES ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N.

Contact : Albert BERNARD - 04 73 22 37 16



En 2015, les anciens combattants et leurs épouses se sont retrouvés le dimanche 15 mars pour célébrer la fin de la guerre d'Algérie. La cérémonie a été suivie d'un repas dégusté entre amis.

Ils se sont réunis à nouveau le mardi 18 août pour partager un moment de convivialité.

Ils étaient présents les 8 mai et 11 novembre.

Ils remercient les personnes qui assistent aux manifestations et en particulier les pompiers pour leur présence en nombre.

Cette année, la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le dimanche 20 mars : messe à 9 H 30, suivie d'un dépôt de gerbe aux monuments aux morts.

Les Anciens d'AFN et leurs épouses adressent leurs vœux de bonne et heureuse année à tous les Champespois et Champespoises. Ils souhaitent que santé et bonheur les accompagnent tout au long de 2016.

LE CLUB DES BRUYÈRES

Contact : Marie-Ange Charbonnel - 04 73 22 31 87

L'Année 2015 au club : Jacqueline Falgoux, présidente depuis la création du club, a laissé ses fonctions.

Marie-Ange Charbonnel a repris le flambeau ... Nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous de nouveaux adhérents : Jean Moins de Saint Genès - Jean Champagnat de Saint Genès - Nicole Sene de Condat - Yvette & Michel Serre de Condat
Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés Julienne Mureau et André Verdier .

Les moments au club : Des réunions bi-mensuelles toujours très conviviales, les 1^{ers} et 3^{èmes} Jeudis du mois: belote, scrabble, jeux divers ... goûters parfois améliorés par des gâteaux d'anniversaires; cette année Marie-Thérèse Gaydier, Gaby Douhet, Nicole Sene et Marie-Ange Charbonnel ont fêté leurs 70 ans.

Des instants ponctuels pendant l'année : Repas de Saint Sébastien en Janvier - Fête du pain en Juillet - Pèlerinage à Vassivière en Août; cette année, il a été suivi d'un repas à l'auberge du Tarafeix - Repas de fin d'année

Ces rencontres se déroulent toujours dans une bonne ambiance, qu'il en soit ainsi en 2016 avec pourquoi pas de nouveaux membres, ils seront les bienvenus. Meilleurs Vœux Bonne Santé à Tous

YOGA Contact : Jean Warnery : 06 87 59 37 96 - jean.warnery@wanadoo.fr

Il vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2016

Les cours de Yoga fonctionnent maintenant depuis deux ans à St Genes Champespe. Comme nul n'est prophète en son pays, seulement deux Champespoises sur 6 pratiquantes suivent régulièrement les cours de Yoga tous les mercredis, de 9 h 15 à 10 h 45.

A la demande de personnes extérieures à la commune, j'ai ouvert deux autres sessions de Yoga à Besse. Je me demande ainsi, si les représentations que se font les personnes à propos du Yoga ne sont pas toujours aussi infondées avec des à prioris assassins : trop difficile, jamais je ne pourrai...

Il faut dire que les médias en quête de sensationnel le présente dans la plupart des cas comme un exercice de haute voltige, demandant des qualités surhumaines, ce qui est bien sûr entièrement faux, à des années lumières de ce que doit être le Yoga, une activité adaptée à tout le monde : Yoga enfants, Yoga adultes, Yoga séniors.

C'est contre ces erreurs de représentations que j'invite tous les Champespois à une journée portes ouvertes que nous pourrions fixer début 2016, courant février.

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Contact : William Phelut, président de l'amicale

Au nom de toute l'équipe des sapeurs-pompiers, je vous souhaite une bonne année 2016. Nous avons cette année encore été sensibles à votre générosité et votre accueil chaleureux lors de notre passage des calendriers, nous vous en remercions.

2015 s'en est allé avec son flot de départ, pour une retraite bien méritée, de trois d'entre nous:

- le caporal Paul Guittard
- le caporal-chef Patrick Minet
- le sapeur Gérard Phelut

Nous saluons leur 20 ans de dévouement !

Mais le renouvellement de notre équipe dynamique est assurée par nos récentes recrues, à savoir :

- Lucile, Lucien, Louis Méchin et Quentin Georgeault

Nous les félicitons et nous les aiderons au mieux à assurer leur engagement.

J'attire particulièrement votre attention sur l'augmentation de 60 % des interventions. En effet, nous en comptons 70 effectuées l'année passée, preuve que les sapeurs-pompiers sont toujours aussi utiles dans nos petites communes et que nous devons veiller à perpétuer notre mission et à encourager les volontaires toujours présents.



TARIFS 2016

Eau - Assainissement

Consommation eau : 0 à 120 m ³	0.75 €/m ³
120 m ³ et plus :	0.45 €/m ³
Location compteur :	35.00 €/an
Eau consommée et rejetée sur le réseau d'assainissement collectif :	0,51/m ³

Cimetière (hors frais d'enregistrement)

Concession :	150 €
Case du columbarium pour 3 urnes :	600 €

Location du matériel de déneigement avec chauffeur pour usage privé sur la commune

Poussoir avec étrave :	80 €/heure
Tracteur avec fraise :	100 €/heure

Location salle des Fêtes

(du jour J à 8 h au lendemain J+1 à 15 h)
Tout dépassement de ces tranches d'horaires entraîne le paiement d'une journée supplémentaire

Personnes de la commune qui possèdent un bâti :	130 € / jour
Personnes de l'extérieur :	150 € / jour

Camping : (ouvert du 01/05 au 30/09)

Adulte 1.80 € / Enfant (- de 7 ans) :	1,10 €
Emplacement :	1,00 €
Véhicule :	1,00 €
Electricité :	2,00 €
Machine à laver :	3,00 €

Gîtes Ouvert toute l'année Hors taxes de séjour

sans chauffage	7,50 €
avec chauffage	9,00 €

Tennis :	5,00 € /heure
ou carte annuelle à	40,00 €

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE : Tél et Fax : 04 73 22 31 84

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h. - 12 h et de 13 h. 30 - 17 h.
- Samedi : 9 h. - 12 h. * *Les lundis et les jeudis après-midi sont fermés au public.*

E-mail : mairie.stgeneschampespe@orange.fr

Site internet : <http://st-genes-champespe.pagesperso-orange.fr/>

AGENCE POSTALE : 04 73 22 30 01 : Ouvert du mardi au samedi : 9 h. - 12 h.

LOCATION SALLE DES FÊTES, PESAGE, TENNIS, GITE D'ÉTAPE et CAMPING : 07 87 08 48 76

BIBLIOTHEQUE "LE COIN DES PÔCHES" : 04 73 22 31 05 - E-mail : lecoindespoches@orange.fr

- Mercredi et samedi : 14 h - 16 h.

TRÉSORERIE DU MONT-DORE LA TOUR : Nouveaux horaires à compter du 1^{er} janvier 2016

Lundi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

Mardi, mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00

LES AUTRES DECHETS



Déchets verts

Déchets toxiques ou dangereux

Déchets d'équipements électriques ou électroniques

Piles



Déchèterie

Les gros cartons bruns et les encombrants doivent également être déposer en déchèterie.

Merci de votre compréhension.

Les piles, les ampoules et les appareils électriques ou électroniques hors d'usages peuvent également être ramenés en magasin.

LES DECHETERIES DU SICTOM DES COUZES

BESSE ET STE ANASTAISE	MONTAIGUT LE BLANC
RD 978 - Chilosa	Route de Reignat
63610 BESSE	63320 MONTAIGUT LE BLANC
04 73 79 53 16	04 73 96 72 11

HORAIRE D'OUVERTURE

L	9h - 12h	14h - 18h	Fermé	L
M	8h - 12h	14h - 17h		M
M	9h - 12h	14h - 18h		M
J	Fermé	9h - 12h	14h - 18h	J
V	9h - 12h	14h - 18h		V
S				S

Les déchèteries du SICTOM sont fermées le dimanche et les jours fériés

par convention, certains habitants du SICTOM ont accès aux déchèteries des collectivités voisines :

Les habitants de Chanonat, Aydat et Chadrat peuvent accéder à la déchèterie de Theix

(Clermont Communauté) – Tél. : 04.73.87.31.47;

Les habitants de St Saturnin, Le Crest, Chanonat, Tallende, St Amanl Tallende peuvent accéder à la déchèterie de Veyre-Monton (SBA) – Tél. : 04.73.83.38.00.

INFOS PRATIQUES

SICTOM DES COUZES

Le Treuil – 63320 ST DIERY

Tél. : 04.73.96.77.75

Courriel : sictomdescouzes@orange.fr

Site internet : www.sictomdescouzes.fr

Le SICTOM rappelle les règles de tri. Trop souvent des produits encombrants sont trouvés dans les containers de tri sélectifs (appareils ménager, sono, valise, etc...) Une telle pratique pourrait entraîner le non ramassage de vos containers.



Les erreurs à éviter





Photo de Christophe CAZEAUX



Photo de Serge CHARBONNEL